



I N E D

Service des enquêtes et des Sondages



## **Enquête IE0091 Le dépouillement du « Petit Larousse »**

### Chapitre premier

L'objectif.

Les deux études précédentes ont mis en lumière des faits de même nature, concernant les facteurs externes de la réussite. L'influence du milieu social apparaît prépondérante, pour deux générations successives et à deux niveaux différents de réussite. Les personnalités les plus marquantes dans la France contemporaine, comme les élèves des grandes écoles se recrutent essentiellement dans les groupes sociaux les plus élevés, et corrélativement en milieu urbain, où vivent ces groupes.

Mais une observation inattendue s'est retrouvée dans les deux études : les chances de réussite, définies par les critères retenus, ne sont pas égales dans les diverses régions de la France. Certes, elles ne sont nulles dans aucune région, et toutes sont représentées ; mais dans les deux études, les mêmes régions apparaissent beaucoup plus favorisées que d'autres.

Le fait est si patent que l'esprit se refuse à s'y voir le résultat d'un hasard, même si l'explication se dérobe. Il a paru cependant nécessaire de pousser plus avant, et d'en chercher confirmation avant de conclure. S'il est exact, on peut se demander aussi s'il est récent, ou s'il représente une constante, et se retrouverait dans le passé. Autrement dit, l'apport des divers éléments ethniques ou provinciaux est-il le même, dans cette résultante complexe, qu'on pourrait appeler le « génie » français.

Le choix d'une base pour une nouvelle investigation n'était pas aisé. Il n'y a pas en France de dictionnaire biographique analogue à ce qui existe dans d'autres pays. Une grande entreprise est commencée depuis près de trente ans, mais elle n'atteint en 1960 que la lettre Cl (*Dictionnaire de biographie française*, Paris. Letouzey et Ané, t. I, VIII, de Cayron à Cléry, 1959).

Fallait-il se tourner vers des ouvrages anciens, comme la *Biographie universelle*, de Michaud, 1811-1828, refondue en 1842-1865 ? C'eût été sacrifier plus de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le dépouillement de la *Grande encyclopédie* ou du *Larousse universel* eut été considérable. On ne pouvait explorer seulement quelques lettres de l'alphabet, pour des raisons de caractère sémantique, la première lettre des noms propres ne se répartissant pas au hasard dans les diverses régions. Mieux eût valu en pareil cas tirer au sort une même fraction de noms dans toutes les lettres.

Recourir à des répertoires régionaux eût été à l'encontre de l'objectif poursuivi, chaque région trouvant en son sein des hommes qui se sont illustrés plus que d'autres. Le critère du choix n'aurait pas été le même partout.

Finalement, et compte tenu d'exigences et de difficultés diverses, le choix s'est porté sur le *Petit Larousse*, très maniable, et qui compte dans sa partie consacrée aux noms propres, environ 3.000 Français nés depuis 1450. Quels que soient les critères retenus par les rédacteurs du *Petit Larousse*, la sélection est très forte, et ne se repose en aucun cas sur les origines géographiques des hommes retenus.

Ce dictionnaire donne le lieu de naissance des personnages qui y figurent. Cette indication n'est pas toujours significative, ne renseignant pas nécessairement sur les véritables origines régionales des familles. Mais, s'il était possible de les préciser par enquête directe, dans les deux études précédentes, il était exclu de les rechercher dans le cas du *Larousse*, et force était de se contenter du lieu de naissance.

3.000 noms pouvaient ne pas suffire pour une période de quatre siècles. Pour le cas où le dépouillement n'aurait pas permis de rien déceler, on se réservait de recourir au *Larousse* du XX<sup>e</sup>, qui compte approximativement dix fois plus de noms. L'expérience a montré qu'on pouvait, à titre provisoire, ne pas aller aussi loin, et ce sont les résultats de ce seul dépouillement qui sont présentés dans les pages suivantes.

Le champ reste ouvert à des recherches plus larges, dès maintenant ou dans l'avenir.

#### Le dépouillement

La dernière édition du *Petit Larousse* a été utilisée : *Dictionnaire encyclopédique pour tous*, *Petit Larousse*, Paris, Librairie Larousse, 1960, 4<sup>e</sup> tirage.

Les notices donnent le nom, et les prénoms, une indication du domaine dans lequel s'est illustré le personnage, sa nationalité, ses dates de naissance et de mort. Suivent quelques indications sur les traits principaux de sa vie ou de son œuvre. Un portrait accompagne parfois la notice.

Par exemple :

Hugo (Victor), écrivain français, né à Besançon (1802-1885). La notice compte 31 lignes et est accompagnée d'un portrait.

Tous ces renseignements ont été relevés. On y a ajouté le sexe, l'âge au moment du décès, calculé par simple soustraction, le département actuel correspondant au lieu de naissance, ainsi que le nombre d'habitants de la commune de naissance au dernier recensement de 1954.

Cette dernière précision ne donne pas le nombre d'habitants au moment de la naissance des personnages observés, mais elle renseigne très suffisamment sur le caractère urbain ou rural des lieux de naissance.

- a. *Les étrangers et naturalisés*. – Mais tous les cas ne sont pas aussi simples. La nationalité pose parfois problème.

Par définition, l'étude ne porte que sur des Français, mais il a paru nécessaire de conserver des hommes, qui, non Français d'origine, se sont illustrés par leur activité en France. Des naturalisés tout d'abord, tels que les musiciens César Franck, ou Offenbach, ou l'architecte Le Corbusier. La notion juridique de naturalisation a d'ailleurs beaucoup varié dans le temps, et elle n'a guère de signification pratique dans le passé. On a donc conservé des « étrangers », car il n'eût pas été convenable d'éliminer un Mazarin, un Jean Jacques Rousseau, le financier John Law ou encore une cantatrice comme la Malibran, d'origine espagnole, ou un savant comme Marie Curie. Leur présence dans le dépouillement témoigne du fait qu'un certain nombre de personnages de l'histoire politique ou artistique de la France viennent de pays étrangers, comme la population elle-même a reçu à diverses époques et de diverses provenances de nombreux apports extérieurs.

- b. *La double activité.* – Le classement des personnages du dictionnaire, selon l'activité dans laquelle ils s'illustrèrent, peut prêter à contestation, lorsqu'en particulier deux activités sont mentionnées.

Pour ne pas faire figurer certains personnages sous deux rubriques, ce qui eût été concevable, il a fallu en pareil cas choisir. Pas de doute pour un Mazarin ou un Richelieu, « Cardinal et homme politique » ; la rubrique « politique » l'emporte. Mais on peut hésiter pour un Bossuet, mentionné comme « prélat », écrivain et orateur sacré », entre les rubriques « religion » et « écrivain », de même pour un Benjamin CONSTANT, « homme politique et écrivain », entre les rubriques « politique » et « écrivain ».

Chaque cas a été examiné en particulier, et dans les plus embarrassants on a tranché en prenant le premier terme.

Au reste, l'arbitraire qui peut subsister à ce sujet n'a pas de conséquences pour l'objet principal de l'étude. Le classement renseigne en effet sur la composition du dictionnaire, mais l'analyse des origines géographiques n'a été conduite que pour l'ensemble, les nombres de personnes figurant dans les diverses rubriques étant trop faibles.

- c. *Les familles régnantes.* – Les membres des familles régnantes, rois, reines, empereurs, impératrices, dauphins, régents, frères et sœurs, fils et filles des monarques ont été relevés.

Il a été décidé de les éliminer du dépouillement en raison du caractère même de leur naissance.

A ces personnes des familles régnantes (76 cas) ont été joints quelques nobles, commensaux de l'une et l'autre d'entre elles (25 cas).

- d. *Manque de renseignements.* – Enfin, 37 personnages ont dû être éliminés, faute de renseignements suffisants concernant leurs origines, en dépit des recherches complémentaires poursuivies dans des ouvrages plus importants que le *Petit Larousse*.

Ces personnages ont pour la plupart vécu aux périodes les plus anciennes, compte tenu de la limitation dans le temps qu'on s'est imposée.

e. *La période explorée.* – En effet, n'ont été relevées que les personnes nées à partir de 1450.

Comme on le verra, les noms figurant dans le *Larousse* sont d'autant moins nombreux qu'on remonte plus haut dans le temps, ce qui justifie *a posteriori* cette décision.

Chaque personnage a fait l'objet d'un relevé, transcrit sur carte perforée, en vue d'une exploitation mécanographique.

Au total, 3.073 noms ont été relevés. L'exploitation a porté sur 2.935, soit 95,5% des personnages figurant dans l'édition 1960 du *Petit Larousse*.

Il y a lieu de signaler que 78 personnes, figurant dans le *dictionnaire biographique contemporain*, et qui ont répondu à l'enquête de l'I.N.E.D., dont il a été rendu compte, se trouvent aussi dans le *Petit Larousse*. Afin d'éviter une duplication des résultats, ces 78 personnes ont été éliminées des analyses suivantes chaque fois que cela parut nécessaire.